



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

ENI - Elèves

80,82 rue de Montreuil - 75011 PARIS Tel : 01.44.64.64.44 Télécopie : 01.43.48.96.16

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 09/04/2009

Les élus du SNUI et leurs suppléants ont siégé le jeudi 09/04/2009 au deuxième conseil d'établissement.

Après la lecture des déclarations liminaires, les chargés d'enseignement ont fait entendre leurs difficultés. Après avoir constaté le refus de Mme la Présidente de faire voter leur vœu d'organiser un recrutement supplémentaire de profs pour l'année prochaine, ils ont quitté la séance.

Les représentants des élèves ont également soutenu cette demande, mais ils ont décidé de rester au conseil afin de faire entendre les questions et les revendications des stagiaires.

Les élus du SNUI ont répété lors de ce conseil que les études personnelles et les cours en conférence n'étaient pas adaptés à l'acquisition des connaissances. Il semble malheureusement que, compte tenu de l'augmentation du nombre d'élèves dans la prochaine promotion et du sous-effectif en termes de chargés d'enseignement, cette situation perdure.

Concernant le déroulement de la formation, les élus ont obtenu :

Des BRS plus nombreux pour les contrôleurs en filière.

Des PDR supplémentaires, rédigées sur la base du volontariat.

L'harmonisation des règles de gestion des CS et des IE pendant les stages (horaires, délégation de signature, ...).

La mise en place d'« ENIFORM » : permettant l'accès à des tests, à des tableaux présentant l'avancement des scolarités.

L'explication de la scolarité, des règles relatives aux épreuves, de la méthodologie à mettre en œuvre, pour les futures promotions.

L'évaluation du CMFI au cours de la quatrième semaine de la scolarité (durée 40 mn, notation sur 4 points) ; les matières fiscales en novembre dans une deuxième partie (2h30 ou 3h), le tout faisant une seule note.

Le sujet des élèves en difficulté a ensuite été abordé. La direction nous a donné son analyse de la situation de ces élèves : il s'agit, hormis des problèmes familiaux, personnels ou de santé, d'élèves n'ayant pas une méthodologie adaptée. Ils font l'objet d'une prise en charge individuelle sous la forme d'un entretien dans lequel on leur propose des pistes d'amélioration : travailler plus, aller davantage à l'essentiel, refaire les thèmes d'application et assister à des séances de soutien.

Concernant les critiques formulées par vos représentants sur les évaluations des connaissances, nous nous contenterons de vous rapporter quelques phrases résumant le sentiment de la direction :

« Les résultats sont bons, notamment à l'oral.

Qui a intérêt à piéger les stagiaires ?

Le rapprochement de CA pour une activité mixte ne présente pas de difficulté.

C'est volontairement qu'il existe une différence entre les thèmes vus en cours et le contenu des épreuves. »

.....

Ces analyses semblent être différentes des conclusions qu'on peut tirer des différentes pétitions signées par les élèves, la dernière en date ayant mobilisé les 2/3 des stagiaires clermontois.

Enfin, nous avons été informés du calendrier **des week-ends aménagés pour les IE de Clermont : reprise des cours à 14h les mardi 02/06, lundis 15/06, 22/06 et 06/07**. A vos réservations !!!

BONNES VACANCES DE PAQUES